

## **Accipiter Radar Technologies Inc.**

### **Réponses**

#### **1. Reprise économique et croissance**

*Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?*

Dans la mesure du possible, le gouvernement fédéral devrait accorder la priorité au financement d'initiatives qui apportent de multiples avantages aux Canadiens. Dans le domaine de la sécurité, il faudra comprendre la nature des besoins de chaque projet et s'il est possible de les combler grâce à un financement coordonné. Il faudrait prendre en compte l'incidence à long terme de ces décisions en matière de financement, particulièrement lorsqu'elles peuvent déboucher, par exemple, sur une amélioration de la sécurité frontalière qui vient appuyer et favoriser le commerce transfrontalier, comme l'envisage le Plan d'action « Par-delà la frontière ». De même, le financement de déploiements technologiques dans des secteurs qui ont des conséquences à long terme pour l'économie du Canada, notamment la sensibilisation au domaine de l'Arctique, favorise également la croissance économique du Canada. Accipiter Radar Technologies Inc. (ARTI) est une entreprise établie au Canada dont les logiciels de systèmes radar automatisés et analytiques offrent une intégration à utilisateurs (et à senseurs) multiples, ainsi que le plus haut niveau de couverture et de repérage de navires en temps réel qui permettent d'améliorer la détection et l'interdiction. Ils sont spécifiquement conçus pour le repérage de petites embarcations et conviennent parfaitement au repérage des avions volant à basse altitude, ainsi qu'à la protection des infrastructures maritimes essentielles. Les composantes Accipiter® comprennent des capteurs radar individuels placés sur des plates-formes fixes, mobiles et même aérostatiques dotées de serveurs de données de surveillance établis en réseau, qui intègrent de multiples senseurs dans un schéma d'exploitation commun. Cette connaissance du domaine améliorée et de pointe est reconnue comme étant essentielle pour toutes les installations maritimes, dans l'Arctique, côtières et en eaux intérieures. Les intérêts variés qui exigent ce niveau de connaissances du domaine comprennent la sécurité frontalière, l'application de la loi, les opérations de sauvetage, la protection des infrastructures essentielles, la sécurité des ports maritimes, la sécurité aérienne et plus encore. C'est pourquoi des allocations de fonds bien coordonnées permettent d'atteindre de multiples objectifs essentiels au maintien de la croissance économique du Canada. Des systèmes d'ARTI sont actuellement déployés par la GRC et par des autorités policières des États-Unis et ont été testés sur le terrain avec succès au cours du Sommet du G-20, comme le confirme un rapport spécial de 2011 de RDDC. ([http://cradpdf.drddc-rddc.gc.ca/PDFS/unc110/p535042\\_A1b.pdf](http://cradpdf.drddc-rddc.gc.ca/PDFS/unc110/p535042_A1b.pdf)) Il faut maintenant un financement ciblé visant un déploiement complet et coordonné pour améliorer la sécurité et la croissance économique du Canada.

## 2. Création d'emplois

*Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?*

Les mesures qui appuient le commerce transfrontalier et le bon fonctionnement des infrastructures essentielles soutiennent de façon inhérente la vitalité de l'économie, qui garantit la création et le maintien des emplois. En raison de leur potentiel unique d'utilisation par de multiples usagers, les systèmes d'ARTI servent également de multiplicateurs qui permettent d'accroître la productivité au niveau des capacités opérationnelles. Cela permet en retour l'utilisation de ressources institutionnelles qui peuvent se traduire par la création d'emplois. Les applications portuaires, côtières et maritimes d'ARTI permettent d'améliorer la sécurité, ce qui, aujourd'hui, constitue indéniablement un préalable au commerce international et transfrontalier, qui est le moteur de la création d'emplois au Canada. Les initiatives visant à améliorer le commerce transfrontalier et international dans le cadre du plan d'action « Par-delà la frontière », par exemple, visent spécifiquement l'amélioration de la connaissance du domaine maritime dans les ports maritimes et dans les points d'entrée afin d'assurer davantage l'autorisation rapide du passage entre le Canada et les États-Unis. Le mouvement rapide et amélioré rendu possible par les systèmes d'ARTI favorise la création d'emplois et la croissance économique. De même, les infrastructures essentielles du Canada comprennent des installations énergétiques maritimes qui exigent une meilleure connaissance du domaine pour garantir la sécurité et le maintien des opérations qui sont essentielles à la stabilité économique du Canada. Le développement imminent de l'Arctique comme route commerciale et secteur de ressources et la création d'emplois qui l'accompagnera inévitablement, exige également une connaissance du domaine maritime rentable qu'ARTI est particulièrement en mesure de fournir. La sécurité de nos côtes et de l'Arctique exige une couverture permanente (la surveillance est continue, 24 heures par jour et 365 jours par année), particulièrement dans les régions favorables aux déplacements illégaux de biens et de personnes. Le déploiement traditionnel d'avions militaires est non seulement exponentiellement beaucoup plus coûteux, mais offre une couverture beaucoup moins importante que celle des systèmes d'ARTI qui peuvent être déployés sur des plates-formes fixes, mobiles et aérostatiques. Les sommes économisées grâce à l'utilisation de cette approche, qui peuvent se compter en centaines de millions de dollars, peuvent être utilisées pour d'autres initiatives qui appuient la création d'emplois.

## 3. Changement démographique

*Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?*

Aucune suggestion.

#### **4. Productivité**

*Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?*

Comme nous l'avons déjà mentionné, assurer la productivité maximale du financement de la part du gouvernement fédéral est une stratégie essentielle qui devrait être proactivement maintenue dans le budget de 2013. Le déploiement prioritaire de systèmes d'ARTI pour atteindre les objectifs de nombreux ministères et organismes représente un exemple parfait de la sagesse de cette approche. Cela exigera une analyse coordonnée des allocations de fonds actuels qui peuvent contribuer à l'atteinte du but final. Il faut notamment : \*Réexaminer les dépenses budgétaires au chapitre de la technologie, des opérations et des contrats de tous les ministères et organismes participants (ASFC, GRC, GCC, SP, MDN, TC, etc.). \*Revoir les dépenses visant les programmes connexes actuels comme la prévention du crime, pour évaluer s'il est possible d'utiliser le financement accordé pour des projets moins prioritaires. \*Utiliser le Fonds des nouvelles initiatives de recherche et de sauvetage du MDN pour le déploiement des nœuds de radar utilisés pour la recherche et le sauvetage (comme l'ont confirmé les participants), mais qui peuvent également faire partie du système de sécurité frontalière. \*Utiliser le financement visant la sécurité des ports maritimes et les allocations de fonds pour la protection des infrastructures essentielles (centrales) pour le déploiement de nœuds de radar spécifiques, mais qui peuvent faire partie du système de sécurité frontalière. \*Utiliser le financement du MDN pour des initiatives de surveillance des côtes et de l'Arctique. \*Évaluer le financement de services de police locaux ou provinciaux pour des déploiements axés sur la justice criminelle, qui peuvent faire partie du système global de sécurité. \*Modifier la *Loi sur l'administration des biens saisis* pour établir un fonds de protection des frontières afin d'exiger que les saisies et les amendes reliées aux infractions frontalières soient versées dans ce fonds spécial pour être ensuite uniquement consacrées à des fins de protection des frontières comme le déploiement de personnel ou d'outils technologiques. \*Inclure les déploiements systémiques intégrés conjoints dans le cadre de l'entente entre le Canada et les États-Unis sur la sécurité du périmètre afin de réduire les coûts nets de 50 %. \*Utilisation du Fonds pour l'infrastructure frontalière : Déterminer ce qu'il reste du financement initial de 675 millions de dollars et quelle partie est prévue pour des projets de moindre priorité qui ne sont pas encore amorcés. Les avantages de cette approche ne devraient pas être sous-estimés. Une surveillance maritime accrue nous permettra d'améliorer notre capacité de détecter et d'interdire l'introduction clandestine de fusils, de drogues et de personnes au Canada, ce qui nous permettra de réduire les coûts liés à l'application des lois, tout en améliorant la sécurité publique.

#### **5. Autres défis**

*On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?*

Les petites entreprises sont le moteur de l'innovation et de la croissance économique du Canada et pourtant, il existe peu de programmes visant à appuyer de façon significative ces entreprises, particulièrement lorsque l'économie est en difficulté. Au début de la récession de 2008, le gouvernement a mis l'accent sur les grandes banques et sur les fabricants d'automobiles, pendant que les petites entreprises étaient laissées à elles-mêmes. Les programmes qui ont éventuellement été mis sur pied étaient insuffisants ou arrivaient trop tard pour de nombreuses petites compagnies. Les petites entreprises ne veulent pas de cadeaux, mais un accès équitable aux possibilités en matière de concurrence. Les initiatives d'approvisionnement du gouvernement faisant appel à de grands

entrepreneurs devraient prévoir des mesures incitatives ou même exiger l'inclusion de petites entreprises au niveau des fournisseurs. On retrouve aux États-Unis de nombreux exemples d'efforts exceptionnels à cet égard. Le gouvernement pourrait offrir des mesures incitatives aux investisseurs pour les amener à investir dans de petites entreprises innovatrices. Étant donné qu'on se servirait de l'argent des investisseurs, la rentabilité d'un tel programme pour le gouvernement serait exceptionnelle. On pourrait envisager d'établir une « administration des petites entreprises », peut-être au sein d'Industrie Canada, pour élaborer une nouvelle politique et de nouveaux programmes afin de promouvoir les petites entreprises. Nous sommes conscients que le gouvernement tente de simplifier sa structure, mais un tel ajout en vaudrait vraiment la chandelle. La croissance des petites entreprises nous permettra de renforcer notre situation économique actuelle si nous sommes prêts à y accorder le soutien qu'elle mérite.